

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 octobre 2018 s'est réuni le lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, Galdin Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, HOSPITAL Michel, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn

Pouvoirs : de COUZINEAU Patrick à LABARDIN Philippe, de SPECOGNA Marilyn à MUNOZ Yolande,

H.13

Convention de mise à disposition d'un agent du service Politique de la ville de Val de Garonne au profit de la commune de Marmande

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, articles 61 et suivants,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la saisine auprès du Comité Technique du 30 octobre 2018,

Vu l'accord de l'intéressé,

La Communauté d'Agglomération Val de Garonne met à disposition un agent, adjoint technique principal de 2^{ème} classe titulaire, auprès de la Ville de Marmande à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2018 pour assurer les missions suivantes :

- gestion de l'aire d'accueil des gens de voyage de Thivras, de l'aire de grand passage et du terrain familial de Marmande (50 %)

- participation aux actions de la brigade verte de la ville de Marmande (40 %)

- cours de self défense aux agents de la Police Municipale (10 %)

Le coût annuel de cette mise à disposition est estimé à 36 000 €.

Il sera établi une mise à disposition avec convention financière entre la Mairie de Marmande et Val de Garonne Agglomération.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** la mise à disposition d'un agent, adjoint technique principal de 2^{ème} classe titulaire, de la Communauté d'Agglomération Val de Garonne auprès de la ville de Marmande, à temps plein, pour assurer les missions suivantes :
- gestion de l'aire d'accueil des gens de voyage de Thivras, de l'aire de grand passage et du terrain familial de Marmande (50 %)
 - participation aux actions de la brigade verte de la ville de Marmande (40 %)
 - cours de self défense aux agents de la Police Municipale (10 %)
- Approuve** la signature d'une convention réglant les modalités notamment financières de la mise à disposition
- Précise** que la Ville de Marmande remboursera à Val de Garonne Agglomération le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent selon les modalités prévues dans la convention sur présentation de justificatifs
- Propose** que la convention de mise à disposition soit conclue pour une durée d'un an du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération

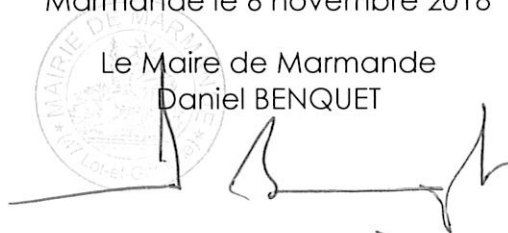
Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 6 novembre 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Municipality of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '10000 MARMANDE (52)'. The signature is written in a cursive style.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 08...11...2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 09...11...2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '1910-1911'.